

## QUATRIÈME VOYAGE

---

### DE SAINT-LOUIS A L'ADRAR (1)

---

Le quatrième et dernier voyage accompli jusqu'à ce jour par M. Soleillet, a été fait sous les auspices de M. le ministre des travaux publics. Ce dernier, en effet, chargea le voyageur d'une mission d'exploration entre Saint-Louis, Tombouctou et In Çalah.

M. le colonel Brière de l'Isle, gouverneur du Sénégal en 1879, lorsque M. Soleillet revint de Ségou, lui fit connaître, ainsi que M. Gaspard Devès, maire de Saint-Louis, qu'un Maure Toukna, de l'Oued Noun, nommé Iba, lui proposait de le conduire avec une caravane jusqu'à Tombouctou.

Cet Iba était connu à Saint-Louis depuis une dizaine d'années, comme un conducteur de cara-

(1) Le récit de ce dernier voyage est la reproduction de notes sténographiques que l'auteur est allé recueillir de la bouche même de M. Soleillet. On peut donc le considérer comme non moins exact que ceux qui précèdent.

vanes et dont il était le kébiri (chef), qu'il menait dans la capitale du Soudan.

Sur cette proposition séduisante, M. Soleillet établit tout un plan de voyage qui n'était d'ailleurs pas sensiblement différent de celui qu'il avait déjà proposé à la commission du Transsaharien.

Quand il avait quitté le Sénégal en 1879, il avait été décidé qu'il y retournerait par le courrier qui part de Bordeaux le 20 décembre. Afin d'accomplir sa mission et de réaliser son programme, il partit de Paris le 17 décembre, arriva à Bordeaux le 18; là, il apprit que le paquebot ne partait que le 21, en raison de ce que la Gironde était gelée. Le départ de l'explorateur fut donc retardé d'un jour. Il arriva à Dakar le 29 décembre et à Saint-Louis le 1<sup>er</sup> janvier. Il apprit là qu'Iba faisait dire qu'il ne viendrait pas cette année; il avait perdu un frère et il était obligé de rester chez lui pour liquider les affaires de la succession fraternelle.

Le voyageur, très attristé de ce contretemps inattendu, dut alors se préoccuper de trouver un autre moyen de partir. Après en avoir longuement conféré avec le gouverneur de la colonie, il fut décidé, qu'on s'en rapporterait en tout à El-Edj-Bou-el-Mogdad.

Bou-el-Mogdad est le *tamsir* du Sénégal, ce qui équivaut au titre d'évêque, chef de la religion musulmane; il est aussi le *cadî* de Saint-Louis, le secrétaire, l'interprète et le traducteur pour l'arabe du gouvernement colonial. Ajoutez qu'il est officier de la Légion d'honneur et décoré du Méridjé, et qu'il est extrêmement connu dans le

monde géographique comme ayant fait en 1860 le magnifique voyage de Saint-Louis à Mogador; ajoutez enfin que c'est le premier mahométan du Sénégal qui ait accompli le pèlerinage de la Mecque, et vous comprendrez que c'est non seulement pour les colons, mais aussi pour les indigènes un personnage d'une grande importance.

Élevé comme ses ancêtres chez les Maures Ouled Deïman, Bou-el-Mogdad, qui y fait élever ses fils, est le représentant naturel et autorisé des Maures dans la Sénégalie. C'est chez lui qu'ils descendent tous chaque fois qu'ils viennent de Saint-Louis.

La maison de Bou-el-Mogdad se ressent de cette fréquentation et est des plus curieuses. Elle n'a rien d'extraordinaire dans son aspect extérieur et elle consiste en un grand pavillon carré orné de balcons et situé vers le milieu de la rue de la Mosquée à Saint-Louis. Lorsqu'on y entre, l'aspect en est des plus pittoresques.

Dans la cour intérieure, des femmes peu vêtues pilent le mil, font cuire les aliments. Par-ci, par-là, se trouvent des espaces sablés entourés d'une petite enceinte en planches dans lesquels Maures et noirs font leurs ablutions et leurs prières. Sous des galeries en bois, qui font le tour de cette cour, s'ouvrent des portes conduisant aux magasins et aux écuries; c'est là aussi que se trouvent les escaliers pour monter aux étages supérieurs.

Sous ces galeries, on voit des Maures et des noirs de tous les points de l'Afrique, les uns dormant et les autres causant; il y en a aussi qui font

des ballots, d'autres qui ouvrent des sacs remplis des étoffes du Soudan, et des autres produits, or, gommes, plumes, etc.; d'autres comptent de l'argent. C'est une activité qui rappelle nos marchés européens.

Au premier étage, se trouve le logement de Bou-el-Mogdad dont la physionomie mérite d'être décrite au moins à grands traits. Il a la barbe blanche, le nez gros et un peu épaté, l'œil fin, recouvert de sourcils gris très longs. Au cou, il porte un chapelet et son costume est celui des Maures.

Au premier étage, Bou-el-Mogdad a sur les galeries une école, comme en ont d'ailleurs tous les marabouts.

Depuis son voyage de Mogador, il a constamment été l'homme sur lequel on s'est appuyé chaque fois qu'on a voulu obtenir quelque chose des indigènes. Dernièrement encore, c'est à lui qu'on a été redevable du traité conclu avec le roi du Cayor pour qu'il laissât passer sur son territoire le chemin de fer de Dakar à Saint-Louis, et c'est lui seul qui fut chargé de toute la négociation.

M. Soleillet connaissait cet homme important depuis l'année précédente; le général Faidherbe, qui honore l'explorateur de son amitié et avec qui celui-ci en avait causé, lui avait fait un grand éloge du marabout et lui avait dit que c'était l'homme sur lequel il fallait s'appuyer pour mener à bien son entreprise.

Le voyageur, obligé de renoncer à l'idée si séduisante de partir avec une caravane, résolut, d'après les conseils de Bou-el-Mogdad, de mettre

son exploration sous la protection des marabouts et particulièrement de réclamer l'appui de Saad-Bou. Il éprouva toute sorte de difficultés pour engager les gens qui devaient l'accompagner, mais enfin il finit par s'assurer le concours de deux taleb de Saad-Bou, Abdalah et Ibrahim, et il engagea deux domestiques dont un chamelier.

Le 15 février, M. Soleillet fit partir en avant ses bagages de Saint-Louis. Le matin, Bou-el-Mogdad, auquel il avait fait en arrivant un cadeau, vint le voir et lui apporta en présent de départ deux *tolbé* blancs brodés (ce sont de grandes blouses qu'on porte en dessus de ses vêtements), et deux paires de babouches. Dans tout ce monde de l'Afrique occidentale, le cadeau joue un très grand rôle, non seulement par ceux que l'on fait, mais encore par ceux que l'on reçoit. C'est ainsi qu'un cadeau de départ indique d'une façon complète que celui qui vous le fait vous considère comme son ami et vous place sous sa protection.

L'explorateur ne quitta Saint-Louis que le lendemain 16 et il alla jusqu'à N'Diago, village noir où il y a un camp de convalescents français.

Quand il avait quitté la capitale du Sénégal, tout le monde lui avait souhaité un heureux voyage. Deux officiers de spahis, MM. Verne et Mers, d'anciens amis qu'il avait connus en Algérie, l'accompagnèrent jusqu'à N'Diago, où il fut obligé de séjourner quelque temps pour terminer ses derniers préparatifs de départ. Cet arrêt se prolongea jusqu'au jeudi 29 février.

Ce jour-là, après la sieste, M. Soleillet revêtit le

costume indigène. Ce costume se composait de bottes molles en maroquin rouge, d'un grand pantalon en coton blanc, nommé *seroual*, d'une grande chemise de même étoffe (Turquie), le tout recouvert par un toïbé en étoffe plus foncée. Ce dernier vêtement ressemble tout à fait à la toge des avocats et n'est autre chose qu'une vaste blouse aux manches très amples. Quant à la coiffure, elle se composait d'un bonnet rouge en laine (chéchia) et d'une pièce de mousseline qui servait à la fois de voile, de haïk et de turban. M. Soleillet portait en outre, suivant une habitude qu'il avait contractée dès son premier voyage, un gros crayon noir pendu à son cou à l'aide d'une ficelle. C'est à l'aide de ce crayon qu'il prenait ses notes de voyage sur un carnet qu'il avait pendu aussi, afin de ne pas le perdre.

Le voyageur était monté sur une mule très fine de race, à la robe blanche et qui venait de Mostaganem. Il tenait d'ailleurs à avoir une telle monture, car la mule est de tous les animaux le plus résistant et le plus sobre. On a avec lui les agréments que vous procure un cheval; on peut le faire aller à droite, aller à gauche, marcher vite ou doucement, et comme sa constitution est beaucoup plus rustique, il peut supporter les mêmes fatigues que le chameau lui-même. Ce dernier animal constitue la plus ennuyeuse des montures. On ne peut ni le faire arrêter ni le faire aller plus vite. Les chameaux, dans une caravane, se suivent comme les wagons d'un train, et les Touaregs eux-même, qui sont bons cavaliers, ne peuvent arriver à modifier leur allure. La mule, et surtout la mule

blanche, est partout la monture des marsebouts et des hommes d'étude.

Celle que montait M. Soleillet avait une bride de forme arabe, à œillères, et une selle turque à vaste et large dossier. Derrière le trouquin de la selle, se trouvait enroulé un burnous en laine à raies grises et blanches, cadeau de Si Mohamed-Ben-Driss. Ce dernier, pour faire ce présent, avait usé d'un procédé aussi ingénieux que galant. Il l'avait envoyé à Paris à un ami commun avec recommandation de ne le donner à l'explorateur que lorsqu'il partirait pour son voyage.

Sur le pommeau de la selle, très élevé, était pendue une *djebira*, grand sac qui servait à contenir des papiers et des objets divers ; nous avons dit que le carnet de voyage pendait attaché au cou, et M. Soleillet y écrivait les notes en cheminant sur sa mule, sans se préoccuper des secousses de la route.

Pour faire le relevé de l'itinéraire qu'il suit, M. Soleillet emploie un moyen simple et ingénieux ; il prend sa boussole, met le nord en face de lui et note le point où s'arrête son aiguille en se tournant vers la ligne suivie par ses chameaux. Il obtient ainsi un chiffre qui indique l'angle formé par le nord de la boussole et le nord magnétique. Il prend en même temps la hauteur du baromètre.

Cette opération se fait tous les quarts d'heure au moins et quelquefois toutes les minutes dans les routes accidentées. L'explorateur note en outre l'aspect du terrain et du paysage ; il prend des échantillons des pierres, des insectes et des plantes

qu'il trouve sur sa route ; il note enfin avec soin les noms des plantes ainsi que les noms des pays traversés, sur les indications des compagnons de route lettrés qu'il peut avoir. Le soir, dès que la halte a été ordonnée, il retranscrit à la plume sur un deuxième carnet toutes les notes qu'il a écrites le jour au crayon sur son carnet de voyage.

Le costume que nous avons décrit est non seulement commode, mais il a toujours plu aux populations chez lesquelles le voyageur s'est présenté. Chaque fois, qu'ainsi habillé, il a pénétré dans un village des noirs, les indigènes le voyant arriver accouraient sur son passage et pour le complimenter, lui disaient qu'il ressemblait à un chérif.

Quand la petite caravane repartit de N' Diago, elle comprenait quatre chameaux chargés, attachés à la queue l'un de l'autre, au moyen d'une corde qui passait dans la cloison de leur narine droite. La corde du premier chameau était tenue par le Taleb Abdallah qui dirigeait la marche.

Les trois hommes cheminaient sur le flanc de la colonne. Quant au voyageur, monté sur sa mule, il avait à côté de lui, l'arçon à la botte, un jeune Maure qui conduisait un cheval à un traitant de Saint-Louis, Mah-Say, pour le donner au roi Héli. Cet enfant s'appelait Mamadou Cheikh et était très intelligent ; ses réparties amusaient fort le voyageur.

Une chienne griffonne que le lieutenant Mers avait donnée à M. Soleillet avant son départ gambadait à ses côtés.

Ils suivirent d'abord les bords de la mer jusqu'à



sept heures, moment de la halte du soir. Ils établirent leur campement près des dunes qui bordent l'Océan. Le domestique de M. Soleillet, Boubakar-Kann Dialo, noir de Saint-Louis, arrangeait les bagages en entassant les ballots et en en formant une ligne avec deux tas moins long en retour. Au milieu, sur un pagne, se plaçait la selle de la mule et les armes de l'explorateur. Quant à ce dernier, roulé dans son burnous, après avoir transcrit ses notes de la journée et diné avec du biscuit et du thé, il s'endormait étendu sur le sol. Ce premier campement eut lieu près d'un puits nommé N' Dianer.

Le lendemain, ils continuèrent leur route le long de la plage. Sur les midi, comme ils passaient devant un lieu appelé N' Dioud, leurs bêtes furent attaquées par des mouches grises appelées *soudé* par les indigènes. Ces mouches ont la forme générale d'un taon ordinaire, mais elles sont plus plates ; leur couleur est d'un gris sale et leur morsure serait mortelle pour les chameaux et les chevaux si on ne prenait la précaution de les laver à l'eau de mer. Cette observation pourra peut-être être utile aux voyageurs qui parcourent les régions tropicales de l'Afrique orientale et leur fournir un remède contre la piqûre des mouches tsé-tsé qui nous paraissent les cousines germaines des mouches soudé. Cette médication était confiée à Abdalhab et à Madjfout qui, avec une patience dont les Maures et les Arabes ont seuls le secret, faisaient coucher les chameaux et la mule dans la mer où ils étaient douchés par les vagues.

M. Soleillet profita de l'arrêt forcé causé par cet accident pour prendre lui-même un bain à la lame ; on campa sur la grève et le chef de l'expédition, pour braver les 46° 2 centigrades qui régnaient sur le sable et qui frappaient sur sa tête, fit ouvrir son grand parapluie de coton bleu à l'ombre duquel il s'installa.

Le soir, après avoir traversé une dune et un marigot, la caravane s'arrêta à un endroit nommé Aouati, où on resta deux jours à attendre Malissé. Là, M. Soleillet acheta un cinquième chameau pour y faire monter Bou-Bakar et qui, devant permettre à tous ses gens de monter par-dessus les charges, rendrait la marche plus rapide.

Des Maures marabouis, campés dans les environs, vinrent voir M. Soleillet. On sympathisa à merveille et les visiteurs ayant demandé le nom de l'explorateur à son garçon, ce dernier le dit et ils le traduisirent en *Soulé*, diminutif de *Souliman*. Ce sobriquet resta à M. Soleillet pendant toute la durée de son voyage...

C'est à ce moment que se place la précieuse découverte rapportée de ces contrées par l'intrépide explorateur et dont nous avons déjà parlé dans sa biographie. M. Soleillet, qui est non seulement un vaillant voyageur, mais un savant et un homme pratique, s'est dans chacun de ses voyages préoccupé de rapporter à son pays quelque chose d'utile, provenant des régions qu'il venait d'explorer. C'est ainsi qu'à la suite de son premier voyage il a signalé l'existence dans le Sahara algérien de gisements importants de houille. En revenant d'In-Çalah, il

indiquait de même à la chambre de commerce d'Alger l'existence de quantités notables de potasse minérale sur certains points de la route qu'il avait parcourus. Enfin il a rapporté de son voyage à Ségou ce précieux beurre végétal qui déjà est répandu dans le commerce et dans l'industrie des Européens.

Pendant son dernier voyage, en étudiant les plantes qui se trouvaient sur sa route, il remarqua un arbuste de la famille des *ficus* et que les Maures nomment *fernan*. Cet arbuste est rempli d'un suc blanc et laiteux qui jaillit avec une certaine force quand on pratique une incision dans le tronc ou dans les tiges principales; tel est ce lait qui produit le caoutchouc analysé par M. le baron Thénard et dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs.

Cet arbre pousse en énorme quantité et d'une façon dominante dans tous les terrains non inondés depuis le Sénégal jusqu'à l'Adrar; si l'on en croit même les indigènes, la région du *fernan* s'étendrait jusqu'à l'Oued Noun, frontière sud-ouest du Maroc. Il est désormais certain que la récolte de ce lait jusqu'à présent inutilisé deviendra l'objet d'un trafic important.

Les voyageurs continuèrent leur route, souvent obligés de suivre la plage de la mer qui a une largeur moyenne de 200 mètres.

Cette plage, du côté des terres, est bordée par une bande de dunes de sable dont le tiers au moins est couvert par des tamarins, des colobquintes et d'autres plantes rampantes qui forment comme les mailles d'un filet et maintiennent le sable. Les

deux autres tiers sont composés de sables mouvants.

Ces dunes ont une largeur de 500 mètres à 1 kilomètre au plus. De l'autre côté de ces contreforts se trouvent des terrains en partie inondés pendant l'hivernage. Ces terrains sont séparés entre eux par des sortes de lacs qui, dans leur ensemble, ont l'aspect d'une ligne de festons. Ces lacs présentent une particularité singulière. Quand l'eau douce venant de l'intérieur trouve un passage dans une vallée formée par les dunes, le lac se trouve en communication avec la mer; en raison de l'élévation des eaux à marée haute, son eau est salée. Les autres lacs au contraire sont remplis d'eau douce.

C'est dans ces régions que commencent les forêts de gommiers. Ces gommiers sont une sorte d'acacias tout petits dans cette contrée très tourmentée et ont la forme de buissons. Les Maures font recueillir la gomme par leurs captifs. Elle s'obtient par des incisions faites dans le tronc de l'arbre et en ramassant la gomme qui a coulé sur le sol; elle est de l'espèce qu'on appelle gomme du Sénégal. Les esclaves envoyés à cette récolte doivent chacun rapporter unealebasse remplie de gomme à midi et à 6 heures du soir. On ne leur donne rien à manger et ils doivent se nourrir avec de la gomme sans préjudice des quantités qu'ils doivent en rapporter. C'est à cause de cette fructueuse récolte que les Maures désirent posséder tant de noirs et par contre, c'est pour cela que les noirs montrent tant de répugnance à aller visiter le pays des Maures.

En continuant leur route, les voyageurs se croi-

sèrent avec plusieurs caravanes qui se rendaient à Saint Louis chez Bou-el-Mogdad. Toutes firent à M. Soleillet le meilleur accueil. Racontons une de ces rencontres et le cérémonial qu'elle entraîne.

Le soir le campement s'établit près des puits où les voyageurs font quelquefois de curieuses rencontres. Le 27 février, la caravane de M. Soleillet s'était arrêtée vers un puits au milieu des dunes. Tout à coup on vit sortir du milieu des broussailles une vieille femme ridée, maigre et déguenillée, semblable aux fées de nos légendes. L'explorateur interrogea ses compagnons de route et il apprit que cette malheureuse vit là en se prostituant aux gens des caravanes.

Le 28, les voyageurs rencontrèrent une caravane composée de huit hommes et de 21 chameaux chargés de dattes. M. Soleillet sut bientôt que les dattes n'étaient qu'un chargement apparent et que sous ces fruits, la caravane emportait cachés des plumes d'autruche, de l'or et d'autres objets précieux.

Ces gens vinrent au devant de l'explorateur, lui demandèrent des nouvelles et lui parlèrent de Bou-el-Mogdad.

D'autres fois, les voyageurs rencontrèrent des caravanes de chevaux ; telle fut celle qu'ils croisèrent le 1<sup>er</sup> mars au moment où ils quittaient tout à fait les bords de la mer et qu'il entraient en plein Sahara. Il était environ dix heures du matin et ils virent au loin quelques chameaux et une dizaine de chevaux, les uns en liberté, les autres montés. Quand la rencontre eut lieu, le chef de cette cara-

vane, un parfait gentleman, vint à M. Soleillet et lui demanda des nouvelles de Bou-el-Mogdad chez qui il allait ; il ajouta qu'il faisait partie de la tribu des Ouled-bou-Sha.

Ces Maures accoururent auprès de l'explorateur, montant leurs chevaux à poil, les conduisant sans bride ni licol avec une petite baguette. Ils s'amusaient ainsi à les faire galoper autour de la mule de M. Soleillet, ce qui les faisait hennir à la grande joie de leurs maîtres qui étaient de véritables sauvages. Il se fait un commerce assez important de chevaux entre le Maroc et le Sénégal, parce que les rois noirs de l'intérieur payent les chevaux de race marocaine un prix très élevé.

La caravane d'exploration trouva dans la région des lacs des myriades d'oiseaux, surtout des pélicans et des aigrettes.

Quand par hasard les voyageurs rencontraient des tribus maures qui étaient en déplacement, ils leur achetaient des moutons et entraient ainsi en relation amicale avec eux. Tous venaient voir M. Soleillet, hommes et femmes, avec leurs enfants complètement nus. Tous demandaient du tabac (*atteni derré*) ; M. Soleillet aurait voulu refuser mais souvent cela lui était impossible.

— Comment ! lui dit un jour un vieillard, à la physionomie douce et bonne, oseras-tu refuser une pipe à un vieillard à barbe blanche qui n'a pas de tabac ?

La curiosité de ces gens était inouïe, tout les étonnait. M. Soleillet reconnut tout à fait qu'il était dans le Sahara à deux choses. Il trouva des

traces de gazelle; ou plutôt ce fut Madj Fout qui ramassa des crottes de gazelle et les apporta avec une joie extraordinaire.

— Maître, dit-il, nous voilà rentrés chez nous, car voilà le pays des gazelles.

Une autre preuve de leur entrée au Sahara ne tarda pas à se produire; c'était la série des effets de mirage; M. Soleillet affirme que dans l'un d'eux il a certainement vu Saint-Louis. Selon l'explorateur, il y a deux sortes de mirages. Dans l'une on voit devant soi un lac avec de l'eau au-dessus duquel s'entassent d'épaisses forêts. Sous cette forme du phénomène, les objets se présentent absolument comme s'ils existaient. Ces objets en effet existent réellement devant les yeux des spectateurs, mais ils sont déformés par la raréfaction de l'air qui grandit un fétu de façon à le montrer comme un arbre géant: des herbes prennent ainsi la dimension de palmiers et le sable brillant se transforme en une nappe d'eau.

L'autre effet de mirage est le résultat d'un phénomène physique de réfraction qui fait voir des objets existant réellement mais dans un milieu plus ou moins éloigné du lieu où ils se trouvent et dans ce cas ces objets apparaissent toujours renversés, comme l'image qu'on regarde dans une chambre noire.

En entrant dans le Sahara; les voyageurs rencontrèrent un ennemi. C'était une petite plante nommée dans le pays *intili* et qui est une sorte de gratron. Cette plante s'accroche à tous les vêtements et sa piqûre est très douloureuse; elle est

plus aiguë que celle des moustiques et bien plus insupportable, car on n'a pas de moustiques le jour et la nuit on parvient à s'en préserver avec de la fumée. L'intili au contraire se rencontre partout et s'attache partout, sans qu'il soit possible de s'en préserver.

Le 5 mars, après avoir traversé des dunes de sable rouge et quelques petits plateaux rocheux, les explorateurs entrèrent dans la région de Tingnoubra où se trouve une *sebka*, mine de sel gemme, qui constitue un des principaux revenus du roi des Trazzas. Pour se faire une idée de cette mine, qu'on s'imagine le fond d'une vallée s'étendant de l'est à l'ouest. Tout autour se trouve un véritable réseau de petites dunes de sable de couleur noisette avec des cailloux et des affleurements de roches. Là, poussent des pins maritimes et des joncs. Au milieu se trouve une boue rougeâtre, dans laquelle, à mesure qu'on avance, on aperçoit de grandes plaques de sel plus ou moins blanches, d'épaisseur variable, mais atteignant parfois 20 centimètres sur une longueur et une largeur de plusieurs mètres.

Les Maures exploitent cette mine en débarrassant ces plaques de l'argile qui les souille et où elles sont noyées ; alors ils les scient suivant une grandeur régulière et font ainsi ces plaques de sel qui sont l'objet du commerce de tout le Soudan.

Le soir du même jour, vers cinq heures, la caravane arriva au *Mansar* ; c'est le nom qu'on donne au camp royal. Les camps qui s'appellent dans le nord de l'Afrique *Douar*, se nomment chez les Maures avoisinant le Sénégal des *Frique*.



Le camp d'Ely est situé dans la région Embidn-Elh-djoud ; il doit être à 60 ou 70 kilomètres à l'est de la mer et à 350 kilomètres environ du nord de Saint-Louis. Le camp du Mansar se compose d'une quarantaine de tentes. Autour de ce camp principal, se trouvent une dizaine d'autres camps faisant aussi partie du domaine d'Ely. Ce mansar a quarante ou cinquante tentes disséminées sur un plateau à peu près uni et qui sont placées assez régulièrement en affectant la forme générale d'un demi-cercle.

Ces tentes sont noires ; ce sont les femmes qui les fabriquent avec de la laine de mouton noir et du poil de chameau. Elles sont de différentes grandeurs. Au milieu du camp, se trouve un vaste espace laissé vide.

Quand il vit qu'il allait arriver au camp, M. Soeillet se mit à la tête du convoi. Les enfants accoururent au devant de lui, ainsi que les hommes. L'explorateur aperçut devant la tente principale, qui était la tente du milieu, un groupe au milieu duquel apparaissait un personnage vêtu de blanc. Il reconnut que c'était le roi. Les Maures en effet ont pour usage que les rois seuls et les princes de sa famille, ce que nous appellerions en Europe, les princes du sang, puissent porter le pantalon blanc. C'est leur seule marque distinctive.

L'explorateur hâta le pas de sa mule et quand il arriva devant le groupe, plusieurs s'en détachèrent précipitamment pour lui tenir l'étrier. Il descendit gravement ainsi de sa monture, en ayant soin d'appuyer le pied sur la croupe de sa mule.

Dès qu'il fut à terre, le roi Ely vint à lui et le tenant par la main, le fit entrer dans sa tente. Cette habitation était fort grande et séparée en trois pièces.

Au milieu, était une pièce carrée; les murailles et le plafond en étaient faits avec de la peau tannée et préparée de façon à ce qu'on pût y tracer des dessins, qui du reste y figuraient peints en rouge et en noir. Le fond de la peau était fauve et l'ensemble en était très décoratif.

Le mobilier de la tente consistait en chevalets sur lesquels se trouvaient les fusils du roi. C'étaient de fort beaux *fusils français*. Il ne faut pas oublier d'ailleurs qu'on appelle ainsi l'ancien fusil de chasse à deux coups et à pierre. Ceux du roi étaient très riches et garnis d'argent. Sur un autre chevalet étaient sa selle et les harnais de son cheval; puis sur un autre le *bassour* de sa femme, sorte de litière qui se met sur les chameaux. Ce *bassour* était fort beau, fait de drap écarlate et garni de cuivre argenté et doré. Sur d'autres chevalets, on voyait encore deux grands sacs en peau, avec des franges, des cordons et beaucoup de dessins; enfin M. Soleillet remarqua encore une petite valise en toile à voile comme celles qui sont nouvellement de mode en Europe et qu'on appelle *chemin de fer*.

Le sol était recouvert de nattes en fibres de palmier, tressées avec de la peau. Sur ces nattes étaient tendus des tapis, des peaux de mouton tannées et quelques coussins de peau qui n'étaient autre chose que des sacs dans lesquels on enfermait des vêtements. Ces coussins étaient disséminés, çà et là.

Dans un coin de la tente se trouvait accroupie la femme d'Ely dont nous parlerons tout à l'heure.

Le roi fit asseoir son hôte, se plaça à son côté, lui donna deux coussins pour s'appuyer, lui demanda de ses nouvelles, des nouvelles de Saint-Louis, du gouverneur, de Bou-el-Mogdad. M. Soleillet lui présenta alors les lettres qu'il avait pour lui, une du gouverneur, une autre de Bou-el-Mogdad et une de MM. Merle et Robert, négociants de Bordeaux, en relations d'amitié avec lui depuis longtemps.

Ely, pour lire cette correspondance, demanda ses lunettes. C'est un objet de grand luxe chez les Maures et les noirs, et M. Soleillet a vu peu de grands personnages qui ne s'en servissent pas. Il faut considérer que dans ces contrées, le soleil et les sables abîment rapidement la vue : l'explorateur en a eu la preuve à ses dépens.

La femme du roi se leva et alla chercher l'objet demandé dans la valise dont elle portait la clef suspendue à son cou.

Lorsque Ely eut lu ses lettres, il demanda au voyageur de voir le sauf-conduit du Grand-Chérif, sultan de la Mecque que M. Soleillet avait et dont il était parlé dans la lettre du gouverneur. Le Français lui présenta cette pièce qu'il avait fait monter sur de la soie. Ely la prit avec respect, toucha le cachet de sa main droite et se la passa ensuite sur le visage. Comme elle était écrite en caractères orientaux et dans le plus pur arabe littéral, le roi avait de la peine à la lire ; M. Soleillet s'en aperçut et comme Bou-el-Mogdad, qui pense à

tout, avait eu l'heureuse idée de transcrire cette pièce en caractères barbaresques et d'en faire une glose, le voyageur la donna au roi. Quand Ely l'eut lue, son hôte vit sur son visage des marques non douteuses de satisfaction.

En ce moment, le marabout appelait les musulmans à la prière du soir. Ely sortit de sa tente, accompagné de ses gens et de Bou-Baker qui était venu avec M. Soleillet. La reine elle-même se plaça devant la tente pour faire son salam (prière).

Le roi Ely était un homme de haute taille et avait toutes les apparences d'une force herculéenne. C'était d'ailleurs une réputation qui lui était parfaitement acquise. Son teint était complètement noir; ses traits étaient ceux de la race nègre, le nez épâté, les lèvres épaisses, les cheveux crépus; son visage était fortement marqué par la petite vérole; mais il avait l'œil intelligent, expressif et doux de la race maure.

Ely est le fils de Mohamed-el-Habid et de Gondebot, reine de Walo. Mohamed-el-Habid, voulant faire cesser la guerre qui existait entre le Walo et les Trazzas avait contracté cette union, pensant que son fils Ely aurait la couronne du Walo, tandis que son frère serait roi des Trazzas. A la mort de son frère aîné, Ely se porta comme candidat au trône des Trazzas, et aidé par les parents de sa famille maternelle, il est parvenu à se faire reconnaître par une partie de cette puissante tribu. Les autres fils de son père sont cependant toujours en guerre avec lui, et grâce au concours d'autres alliés, il n'ont cessé de le combattre.

Kiy a été élevé à Saint-Louis ; il est considéré comme un enfant de cette ville. Il s'y est marié déjà deux fois avec des filles de la ville et il était, au moment du voyage de M. Soleillet, fiancé à une troisième ; cependant, dans sa tribu, il n'a absolument qu'une femme.

Très courageux et brave guerrier, il est redouté de ses ennemis qui disent qu'à la guerre, il se transforme en tigre et en lion. On parle aussi beaucoup de ses gris-gris qui lui viennent de sa mère et le rendraient invulnérable. Les Maures disent que pour le tuer, il faudrait lui brasser la tête entre deux pierres. Il avoue modestement qu'il suffirait pour cela d'une balle d'or.

Kiy administre la tribu des Tramas qui est très importante et qui a de nombreux tributaires, au moyen de trois ministres. Le premier occupe une charge que l'on appelle *khayem-tonou*. C'est lui qui assure la perception de l'impôt ; il en garantit même la moitié sur sa propre fortune ; la lui l'en rend responsable. Le *khayem-tonou* actuel, Mohamed-Mouloud, est un bon vieillard d'une soixantaine d'années ; il a les cheveux et la barbe frisés, d'une blancheur de neige ; sa figure est bonne, ouverte et franche.

Le deuxième ministre s'appelle Ibrahim. C'est un homme d'un certain âge et à la longue barbe grise. M. Soleillet l'a peu vu et l'a peu connu.

Le troisième, Keiroua, est un Maure d'une quarantaine d'années, à la physionomie intelligente et expressive. Il a été dans sa jeunesse en France et en Angleterre, et il a passé neuf mois à Paris

chez M. Brossard de Corbiguy. Il parle très facilement le français.

Lorsque la prière fut terminée, Ely vint reprendre son hôte dans la tente et le conduisit au logement qui avait été préparé pour lui. C'était une petite chambre en peau qu'on avait établie pour le voyageur dans la chambre de la nourrice des enfants du roi. Ce petit logement était meublé de nattes, de tapis et de coussins. A peine M. Soleillet y était-il assis qu'on lui annonça l'arrivée de Malicay, ce traitant de Saint-Louis avec qui il s'était donné rendez-vous chez Ely.

L'explorateur alla à sa rencontre et le vit descendre de cheval en grand costume, botté, éperonné, le revolver à la ceinture, le Lefauchaux sur l'épaule et la cravache à la main.

Ely envoya à M. Soleillet de quoi faire son souper et après que son hôte eût pris son repas, il alla le visiter, accompagné de Malicay, de Mohamed-Mouloud et de Kaïroun ; et c'est en cette société choisie que le voyageur passa la soirée. Il avait en plus avec lui Bou-Bakar qui, en sa qualité d'enfant de Saint-Louis et de fils d'un ancien prince du Bondou, qui fut chef de la milice indigène au Sénégal, n'était pas déplacé au milieu de tant de grands personnages. Un cercle de guerriers était établi devant la tente et regardait avec admiration la bougie qui l'éclairait.

Suivant un ancien usage qu'ont les noirs au Sénégal d'avoir un mouton familier, Ely en a un qui est apprivoisé et qui le suit partout comme pourrait le faire un chien fidèle. Ce singulier compagnon du

roi accourait d'un bout du camp à l'autre en se précipitant au moindre signal de son maître. Ely prenait plaisir à le faire emmener et à l'appeler ensuite : *mouk / mouk /* Le mouton alors se précipitait dans la tente, courant et sautant au milieu du cercle des guerriers, au grand plaisir des hôtes spectateurs de cette course singulière.

M. Soleillet fit à Ely un cadeau qui parut le rendre très satisfait. Il consistait en deux tapis français, quelques bibelots et une certaine quantité de tabac.

Le dénuement des sujets d'Ely, au moment de la visite de l'explorateur, dépassait tout ce qu'on pourrait imaginer. Le roi lui-même était sans une seule *tête de tabac*; on appelle ainsi un paquet de six feuilles réunies. Il n'avait pas un grain de riz ou de mil, pas de sucre, pas de biscuit, pas de dattes et il était dans la nécessité de se nourrir exclusivement de lait et de viande séchée, tandis que ses chevaux devaient se contenter de lait et d'herbe.

L'existence des Maures de cette contrée est en effet très singulière. Lorsqu'ils vont sur les bords du Sénégal, en avril et mai, ils font des provisions de toute nature, riz, biscuits, mil, mélasse, tabac, etc. Pendant trois mois, l'abondance règne chez eux, puis ils remontent du côté de l'Adir trois mois plus tard, quand leurs provisions sont depuis longtemps épuisées. Là ils achètent encore des dattes, du mil et du tabac : une nouvelle ère de prospérité commence, mais hélas ! elle est passagère comme la première. Il en résulte que l'existence de ces peuples se

partage en séries consécutives de trois mois d'abondance et de trois mois de famine.

Le samedi, 6 mars, M. Soleillet fut étonné le matin, à son réveil, de se trouver abrité sous une tente. Depuis Indiago, cela ne lui était pas arrivé. En se levant il alla visiter ses gens qui étaient établis en dehors du camp. Quand il retourna à sa tente, il rencontra Maliçay qui lui fit voir et remarquer les chevaux d'Ely. Il y en avait quelques-uns de fort beaux; l'explorateur admira notamment une grande jument grise de rare algérienne que le roi avait payée sept mille francs.

Ce jour là, le roi avait donné l'ordre de lever le camp. M. Soleillet assista aux préparatifs très curieux de cette opération. Ce sont les femmes seules qui paient les tentes et font les ballots. Les hommes les chargent sur des chameaux, des ânes ou des bœufs. Le voyageur vit le roi Ely lui-même, avec une simplicité toute patriarcale, faire placer le bassour de sa femme sur une grande chamelette blanche, et aider cette dernière à monter, ce qui n'était pas une opération facile, vu l'obésité de la dame. Au-dessus du bassour se trouvait une espèce de ciel de lit dans lequel il fallait entrer et les dimensions de la reine lui rendaient la chose très difficile.

Ely monta sur son cheval; on amena au voyageur sa mule sellée et tout le monde partit joyeux avec des allures rapides. Plusieurs hommes, entre autres Mohamed Mouloud, étaient montés sur des meharis et avaient leur femme, assise derrière eux en croupe. La selle dont on se sert pour monter



sur les chameaux a la forme d'une assiette, avec un trousquin devant, un dossier derrière. On conduit les chameaux au moyen d'une corde passée dans un anneau en fer rivé dans leur narine droite.

Partie à 7 heures 45, la caravane arriva, à 9 heures 50, à l'endroit où devait s'établir le nouveau mansar. Celui-ci se trouvait à 15 kilomètres environ au sud de l'ancien camp.

Dès l'arrivée, les femmes se mirent à redresser les tentes et M. Soleillet alla s'asseoir sous la sienne. Là, les hommes accoururent pour le voir et s'amuserent à le faire écrire en arabe sur le sable. C'est ainsi qu'autrefois Mongo-Park, arrivé chez le roi Aly, dont il fut le prisonnier, rendait sa situation plus tolérable auprès des Maures en écrivant lui-même et en les faisant écrire sur le sable du désert.

Une jeune femme fort jolie, qui vint visiter l'explorateur, l'étonna en chantant des vers arabes qu'elle improvisait. Elle faisait aussi des dessins très gracieux sur le sable. Pour faire ces dessins, la femme usait de ses mains, remuant les doigts avec l'agilité d'une pianiste. C'est ainsi qu'elle imitait le pas des chevaux, et qu'elle dessinait des oiseaux, des foules, etc.

Elle écrivit son nom et se montra très surprise quand M. Soleillet le lui lut : Aïcha. Cette femme appartenait à un monde spécial artistique et où se recrutent les femmes qui chantent et dansent dans les fêtes et celles qui préparent les peaux sur lesquelles elles tracent de gracieux dessins.

Un taleb du cheikh Saad-Bou, qui se trouvait dans le camp d'Ely, vint voir l'explorateur et causa longuement avec lui. L'après-midi le roi lui-même vint dans la tente de son hôte pour y manger avec lui une boîte de sardines que lui avait apportée Maliçay. Il était obligé de se cacher ainsi de son entourage pour manger en liberté.

Quand vint la nuit, Ely alla passer la soirée chez M. Soleillet. Ils causèrent beaucoup et le roi se plaignit vivement de ce que les gens de Saint-Louis eussent osé faire la cour à une femme chez laquelle il avait coutume d'aller dans cette ville et de ce qu'on ne le saluât pas assez respectueusement dans les rues lorsqu'il passait.

Le lendemain matin, la reine, à qui le voyageur était allé rendre visite, la veille dans l'après-midi, alla le voir dans sa tente et lui permit ainsi de l'étudier de plus près. Elle se nomme Macboula; c'est une princesse de l'Adrar; elle serait fort bien sans cette obésité artificielle qui est une grande beauté aux yeux des Maures. Cet état gras se obtient en faisant rester plusieurs mois une femme couchée sous une tente et en lui faisant prendre de gré ou de force une grande quantité de bouillie au lait. Les noirs riches du Sénégal envoient leurs filles avant de les marier passer deux ou trois mois chez les Maures afin de les faire engraisser.

Macboula est de pure race blanche; elle a de fort beaux yeux et des mains de reine ou de prélat; le tout est recouvert d'une épaisse couche d'indigo; cette coloration anormale est le produit des

habits qui sont, d'autant plus estimés qu'ils déteignent davantage.

Son vêtement consistait, au moment de la visite de l'explorateur en deux pièces d'étoffe descendant d'une part derrière le cou, d'une autre devant la poitrine jusqu'aux pieds; une troisième pièce servait de voile et la reine s'en enveloppait. Ces étoffes étaient en toile de coton bleu, mais à deux teintes, les unes brillantes et les autres sombres et mates.

Macboula se présenta, accompagnée d'un grand nombre de femmes et précédée d'une sorte de majordome. C'était tout à fait une grande dame. M. Soleillet voulut lui faire un cadeau, elle répondit qu'elle n'était pas venue pour cela, mais qu'elle désirait simplement voir les choses curieuses qu'il apportait de son pays et causer avec un chrétien, elle qui n'en avait encore jamais vu. L'explorateur lui donna néanmoins un mouchoir de soie. Les femmes qui formaient la suite se précipitèrent dessus et le lui enlevèrent. La nourrice des enfants, qui était présente, dit à M. Soleillet de lui donner à elle les autres objets qu'il pouvait destiner à la reine; c'était le seul moyen, ajouta-t-elle, d'assurer à cette princesse la possession de ces cadeaux.

Il règne en ces lieux en effet une coutume fort singulière. Les grands personnages guerriers chez les Maures ne peuvent rien conserver des richesses qui viendraient à leur survenir. Ils n'ont autour d'eux des sujets et des serviteurs qu'en les comblant de cadeaux. Chaque fois qu'Ely allait à Saint-Louis, il revenait avec trois ou quatre mille francs d'objets destinés à sa femme. Celle-ci les

distribuait à ses suivantes et dans moins de quarante-huit heures ne possédait plus rien elle-même.

C'est ainsi d'ailleurs que cette femme a acquis une très grande influence. Elle a aujourd'hui une autorité très réelle chez les Trazzas, et c'est elle qui gouverne en l'absence de son mari. On raconte que quand Ely s'était marié à Saint-Louis, deux ans avant le voyage de M. Soleillet, Machboula demanda à voir ses deux femmes. Huit jours après, elle pria Ely de les renvoyer à Saint-Louis, ne voulant pas, disait-elle, garder davantage ces négresses chez elle. Le roi, se conformant à ses désirs, renvoya ses deux femmes noires qui ne reparurent plus dans la tribu. Cet ascendant de la reine sur son mari s'explique par deux raisons : d'abord elle est princesse de race blanche, ensuite elle a donné au roi plusieurs enfants.

M. Soleillet montra à Machboula les objets qu'il avait avec lui, des livres à images, des photographies, une montre, etc. Ce qui l'intéressa le plus, fut une collection de gravures de mode extraites de la *Mode illustrée* et provenant d'un cadeau de M. Dalloz. Cela amena la reine et son hôte à parler des usages de la France, ce qui parut attirer vivement l'attention de la princesse.

Après la visite de la mère, M. Soleillet reçut celle de la fille aînée; elle était énorme; bien que n'ayant que 13 ou 14 ans, elle était mariée. Elle resta chez le voyageur très longtemps et insista beaucoup pour qu'il lui donnât sa blague à tabac qui était en nickel. M. Soleillet la lui refusa, car il savait que si on se laisse aller à donner chez les

Maures un objet qu'on vous demande, on serait rapidement dépouillé. L'explorateur remarqua surtout la coiffure de la princesse qui portait pendus sur le front et attachés à une tresse de cheveux une grosse boule d'ambre et un petit coquillage.

Les Mauresques portent quelques bijoux, des colliers de verroterie, d'ambre ou de corail, des chaînes d'argent, des bracelets en corne avec incrustations en or et en argent; des bracelets et des anneaux de jambes en argent, le tout très bien travaillé.

L'industrie de ces peuples, bien qu'étant encore dans un état rudimentaire, existe et compte d'habiles ouvriers. Ils font notamment avec de l'ébène, qu'ils incrustent en or et en argent, des manches de couteaux, des grains de chapelets, des pipes et autres menus objets très remarquables. Ils savent mettre en œuvre l'or et l'argent et sont d'excellents forgerons; ils fabriquent des mors de brides, des éperons, des étriers, des faucilles, des poignards, des couteaux, des hachettes, etc. Ils travaillent également le bois dont ils font des vases de toute forme, et savent très bien préparer les peaux.

Comme chez les Arabes du nord de l'Afrique, les forgerons et les ouvriers qui travaillent la peau, forment une classe privilégiée. Ils sont exempts d'impôts, ne peuvent être prisonniers de guerre, et lorsqu'ils sont noirs, on ne peut les réduire en captivité.

Les femmes pratiquent, comme industrie l'art de filer la laine, le poil de chameau, et le poil de chèvres; avec le fil, elles tissent des tentes, des tapis, des couvertures, des burnous. Elles font, avec des

fibres de palmiers nains et des lanières de peau, de fort jolies nattes.

Ces Maures Trazzas ont aussi un commerce. Outre la vente des dromadaires, des moutons, des chameaux, des chevaux, des chèvres et des ânes qu'ils élèvent, du sel qu'ils font recueillir dans leurs sebka, ils vont dans l'Adrar porter de la guinée, de la poudre et des armes qu'ils achètent dans nos comptoirs du Sénégal. Ils en rapportent des dattes, de l'or, des plumes, de l'ivoire, des captifs qui arrivent dans l'Adrar de Walata, Chingueti, Tuchié et par exception de Segou. Ils recueillent aussi sur leur territoire une certaine quantité de gomme qu'ils vont vendre au Sénégal.

Les Maures portent les cheveux d'une certaine longueur et toute leur barbe. Ils vont presque constamment nu-tête ; ils se graissent les cheveux et la barbe avec du beurre et s'en cignent aussi très souvent la peau.

La région qu'ils habitent paraît très saine pour la race blanche, comme toutes celles où vit le chameau. Leurs vêtements, dont nous avons déjà décrit la forme, sont presque exclusivement faits en toile de coton appelée guinée.

On sait généralement que cette étoffe est la monnaie courante du Sénégal et du Sahara occidental ; mais ce qu'on sait moins, c'est l'origine de cette monnaie. Voici ce que nous trouvons à ce sujet dans le père Labat (1446) :

« Lorsque les Hollandais vinrent s'établir à Portendic et à Arguin, ils y apportèrent une toile de coton qu'ils appelaient *bayemrpos* qu'ils fabri-

quaient dans leurs possessions des Indes. Au moyen de ce tissu, ils monopolisèrent le commerce des gommés. Plus tard, lorsque les Français acquirent Portendie aux Maures et s'emparèrent d'Arguin, on remplaça cette étoffe par une toile fabriquée dans nos colonies de l'Inde et à laquelle on donna le nom de guinée. Elle devint peu après la monnaie fiduciaire de tout ce marché.»

Lorsque les Maures se trouvent sur les bords du Sénégal, ils se nourrissent à peu près comme les noirs, mangeant du mil, du riz et faisant une assez grande consommation de biscuit, de mélasse et de sucre.

Lorsqu'ils sont dans l'Adrar, ils mangent du mil et des dattes, puis quand ils sont dans l'immensité saharienne, ils se contentent de lait et de viande de chameau ou de mouton qu'ils découpent en minces lanières et font sécher au soleil; ils mangent aussi de la graisse crue.

Une des occupations des Trazzas et des autres Maures de la Sénégambie consiste à venir au Sénégal et dans le Cayor et de transporter pour les noirs les arachides; ils gagnent à ce commerce des sommes relativement élevées. L'arachide, on le sait, est une sorte d'amande oléagineuse qui pousse dans la terre.

Mais reprenons le récit du voyage et des aventures de M. Soleillet.

Dans la soirée, le roi Ely lui fit écrire des lettres de recommandations pour les personnes qu'il connaissait et il donna dans cette occasion une preuve de très grande confiance à Maliçay en lui remettant son cachet. M. Soleillet avait un chameau ma-

lade; le roi le lui changea pour un autre en bon état. Ely demanda alors à son hôte qu'il lui fit un certificat constatant l'accueil qui lui avait été fait. L'explorateur s'empressa de le satisfaire et fut heureux de trouver cet occasion de lui être agréable.

Le lendemain, 8 mars, M. Soleillet et ses compagnons quittèrent Ely à 4 heures 6 minutes de l'après-midi. Le roi lui avait donné, pour l'accompagner, deux hommes en qui il avait toute confiance. L'un d'eux était Ali Babo, bien connu à Saint-Louis. La route se poursuivit sans aventures, au milieu d'une région qui commençait à devenir rocailleuse, jusqu'au 12 mars, jour où l'on vint à la petite caravane le plus beau de ses chameaux. Quand ce fait eut lieu, les voyageurs faisaient la sieste, et les chameaux étaient au pâturage comme d'habitude. On était pourtant chez une tribu qui avait fait le matin, à la caravane, le meilleur accueil, les Kourouls, qui étaient encore des sujets du roi Ely.

Le 13, ils entrèrent dans le pays de Moukely : cette contrée est désignée sur la carte sous le nom de Berek-Allah et se trouve à 2 journées à l'est de la mer. C'est un pays aride et presque dépourvu de végétation.

Après avoir parcouru une région parsemée de blocs erratiques, ils traversèrent, le 15, des plateaux pierreux et arides, après lesquels ils virent deux pitons isolés appelés Nis et Indéri. Le soir de ce même jour, ils arrivèrent chez le cheik Saad-Bou.

Ici se place une observation nécessaire pour bien se rendre compte des peuples divers habitant cette partie de l'Afrique. Les Maures du Sahara occi-



dental qui s'étend au nord de la rive gauche du Niger et de la rive droite du Sénégal, se divisent en deux parties très distinctes : il y a les guerriers, dont le nom maure est Hassan. Ils forment une sorte d'aristocratie analogue à la noblesse du moyen âge. L'autorité des chefs est très restreinte, et, comme nous l'avons dit pour Ely, ils ne peuvent conserver leurs guerriers qu'en leur faisant constamment des cadeaux, chevaux ou mehari.

Le guerrier ne paye pas d'impôts; chaque tribu guerrière a une série de gens tributaires; les uns sont des marabouts qui payent en impôt le dixième de leurs revenus. Les gens des villes, ksour, payent aussi un droit de protection à une tribu guerrière. Les guerriers sont toujours en hostilité les uns contre les autres.

A côté de ceux-là sont des chefs marabouts, ou cheikhs (vieillards vénérables), qui ne payent rien à personne à cause de leur grade : les uns arrivent à cette position par leur famille, c'est ce qu'on appelle la *bénédictio sanguinis*; d'autres y parviennent par leurs talents et leur piété.

Ces marabouts passent tous pour faire des miracles. Celui chez lequel M. Soleillet est allé, cheikh Saad-Bou (le bonheur de son père), appartient à une famille qui vient du Maroc et qui autrefois était dans la Macina entre Tombouctou et Ségou. Ces marabouts étaient excessivement puissants quand l'Acj-Omar s'est emparé de Ségou. Ce conquérant est le seul fondateur de ce grand empire; c'est lui qui assiégea Médine et combattit le général Faidherbe.

Le grand-père du cheikh marabout actuel, Mo-

hamed Fada (glorifié comme l'argent), chassé par le cour du Maroc était arrivé au Mascia et s'y était fixé avec sa famille, quand l'Adj-Omar vint lui dire en conquérant brutal :

— Soumets-toi ou accepte la guerre.

— Je ne me suis jamais soumis à personne, répondit le cheikh. Quant à la guerre, je ne puis l'accepter. Nous sommes venus dans le désert pour vivre avec notre chapelet, et nous irons devant nous jusqu'à ce que nous trouvions une région où nous puissions vivre uniquement avec nos prières.

Ces marabouts se dirigèrent alors dans l'ouest. En passant au Waïata, ils laissèrent une portion de leur famille, traversèrent Tagand où ils en laissèrent une autre ; enfin les derniers arrivèrent dans l'Adrar. Un neveu de ce grand cheikh, appelé comme lui Mohamed Fada, ne tarda pas à acquiescer à une très grande influence, et la plus grande autorité religieuse dans toute la région située entre le Tichid et l'Adrar.

Chacun de ces marabouts a un dékor ou manière de prier qui relie entre eux tous ses disciples. Chaque musulman a un chapelet spécial qui varie par la forme et sur lequel on prononce certaines prières. Sur celui du marabout Mohamed Fada, les fidèles disent :

« Dieu soit loué ; Mohamed est l'apôtre de Dieu, soit la nuit, soit le jour, dans la route, dans la tente, dans la maison. Soyons toujours avec Mohamed Fada et ses enfants. »

Chaque disciple répète cette formule trois fois après chaque prière.

Le déter est suivi par des laïques de toutes les classes.

Chaque marabout a une école où les fidèles envoient leurs enfants. Quand ils sortent de ces écoles, ils prennent le déter de maître chez lequel ils ont été élevés. Ils forment ainsi une sorte de franc-maçonnerie, ou plutôt, comme nous l'avons déjà dit, une imitation des tiers-ordres religieux du moyen âge.

On raconte que si Christophe Colomb a découvert l'Amérique, c'est à l'influence de ces tiers-ordres dont il faisait partie qu'il l'a dû. Le supérieur des Franciscains auxquels appartenait le futur navigateur et la reine Isabelle, ordonna à cette dernière de venir en aide à Colomb et c'est ainsi qu'un nouveau monde aurait été conquis.

Du déter, il résulte entre tous ceux qui font partie de l'association une grande confraternité et ils forment les membres de la Ziera.

Les marabouts envoient toutes les années des *Tahbi* voir tous les membres de l'association et recueillir des cadeaux pour le cheikh.

A côté du déter il y a les *Zona* qui font partie de la *Zouia* ou maison du marabout. Ceux-là sont de véritables religieux, n'ayant rien à eux. Le marabout doit s'occuper de leur procurer tout ce qui leur est utile, même des femmes ; de leur côté ils doivent donner tout ce qu'ils ont au marabout.

Non loin du neveu de Mohamed Pads, il y a un petit-fils du grand Mohamed Pads, Meli Azaia (la joie des yeux). Il est très puissant dans l'Adrar ; c'est celui qui a envoyé les trois marabouts qui ont

été reçus à Alger l'année dernière et qui ont été envoyés à la Mecque par les soins du gouverneur de la colonie. On comprend dès lors pourquoi, à son départ de Saint-Louis, M. Soleillet avait eu le grand soin de s'assurer le concours de Bou-el-Mogdad, puisqu'il était certain, grâce à cette protection, de ne trouver que des alliés et des protecteurs dans ces grands marabouts qu'il devait rencontrer sur sa route.

Ces explications nécessaires données, nous reprendrons le récit du voyage de M. Soleillet et nous décrirons les faits qui signalèrent sa visite au cheikh Saad-Bou.

La petite caravane des explorateurs arrivée dans le camp du cheikh, vit au milieu d'une vaste plaine à droite une très grande tente sous un arbre. C'était la demeure du marabout ; deux ou trois autres tentes plus petites, dont une en toile blanche, étaient dressées autour. Le camp proprement dit était composé d'une vingtaine de tentes, et tout autour, d'autres petits camps. Quand arriva l'étranger, les nombreux enfants qui étaient chez le cheikh, vinrent le saluer, et le prirent par les mains avec une gravité toute monacale. On le fit arrêter à une extrémité du camp, mais non en dehors et on s'empressa de dresser pour lui une grande tente. Un talibé, à tête d'apôtre, vêtu d'une blouse bleue, et portant par-dessus un burnous ressemblant à une cagoule, s'approcha et se présenta à l'explorateur avec l'image parfaite d'un religieux de même que les gens qui l'entouraient.

On couvrit le sol d'un grand tapis en laine du

Sahara devant la tente faite d'une étoffe de laine de mouton et de chameau noir.

A six heures, les gens rassemblés en grand nombre autour de la tente du nouveau venu partirent comme un trait ; ils allaient baiser la main du cheikh qu'ils voyaient sortir de sa demeure. Le marabout donnait soit la paume, soit le dos de sa main à chacun, suivant la faveur qu'il voulait leur faire ; c'est la paume présentée qui constitue la plus grande faveur.

Tous les assistants se mirent à la suite du cheikh, formant un cortège processionnel. Puis on les entendit chanter sous forme de litanie : *Allah ! illallah !* (Dieu est Dieu !) Par intervalles, à certains moments, d'une voix forte, l'un disait Allah ! Quatre ou cinq répondaient Akbar ! (très grand). Une dizaine s'arrêtèrent tout à coup et se mirent à branler la tête en faisant entendre un bruit singulier *brrr ! brrr... !*

Le cortège alla se placer à 200 mètres de la tente de l'explorateur. On plaça sur le sol une peau de mouton dirigée du côté de la Mecque. Le cheikh fit ses ablutions avec du sable, passant la main sous son voile, puis il commença la prière en parlant lentement, mais en psalmodiant avec une belle voix de baryton, et faisant rouler les *r* dans les mots *raman ramini* (maître du monde). Ces derniers mots furent prononcés très lentement et il appuyait très fort sur le mot *anastaf* (le élément).

Lorsque le saint personnage faisait ses génuflexions, un homme était obligé de le relever, car il était énorme.

Vers les sept heures, alors qu'il eut terminé sa prière, il fit appeler M. Soieillet ; ils restèrent un quart d'heure à se dire des banalités, puis ils se quittèrent.

Le voyageur remarqua que son interlocuteur le regardait fixement dans les yeux. C'est que Saad-Bou a la réputation de pouvoir lire les plus secrètes pensées. Il fut sans doute satisfait de son inspection, car il déclara à ses gens qu'il n'y avait rien dans l'étranger que de bon.

Il envoya à son hôte du lait, des dattes et un mouton ; M. Soleillet lui fit porter par le Taleb Abdallah la lettre du gouverneur et une autre de Bou-el-Mogdad et il le fit prévenir qu'il avait une autre lettre du grand chérif de la Mecque.

Il lui envoya aussi ses cadeaux dans une caisse en fer-blanc. Ils consistaient en tapis, en mouchoirs de soie, en girofle, en ambre, en corail, en portefeuilles, en bibelots divers et en un vaste parapluie en coton bleu.

Le lendemain, 16, au lever du soleil, l'explorateur assista à la même cérémonie que la veille ; après avoir fait la prière près de sa tente, le marabout vint chez lui, un captif portant sa peau de mouton.

Le marabout était très gros ; il était complètement voilé avec un pagne en coton noir du Soudan qui ne laissait apercevoir que les yeux ; il était coiffé d'un bonnet rouge qu'enveloppait un énorme turban blanc. Les yeux et les mains, les seules choses qu'on pouvait voir de lui étaient fort bien. Un de ses frères nommé Baba était avec lui. M. Soleillet lui

présenta avec cérémonie la lettre du grand chérif de la Mecque. Comme avait fait le roi Ely, avant de la lire, il appuya la main droite sur le sceau et la passa sur son visage, puis il la fit toucher aux gens de son entourage. Une vieille femme, placée en dehors de la tente, chantait en criant ses louanges.

L'explorateur lui expliqua alors le but de son voyage.

— Comme vous le savez, dit-il, nous possédons l'Algérie et le Sénégal ; je suis un marabout comme vous ; et comme mes compatriotes savent que j'ai déjà souvent réussi à me faire bien venir des grands personnages musulmans, comme je suis déjà allé à In-Calah et à Segou, comme à Saint-Louis, je suis l'ami de Bou-el-Mogdad, mon gouvernement, désireux de connaître les gens qui sont entre ses colonies, afin de s'allier à ceux qui sont bons et honnêtes et de se tenir en garde contre ceux qui sont méchants, désireux aussi de savoir quels sont les produits de leur sol, afin de s'assurer s'il n'y a rien que nous puissions acheter en échange de ce qu'ils pourraient désirer acquérir, m'a envoyé pour voir tous les hommes et toutes les terres qui sont entre les deux colonies.

Le cheikh répondit que dans tout cela il ne pouvait y avoir que du bien, que les hommes sont faits pour se connaître et que lui-même n'a jamais désiré que trois choses : prier, bien s'occuper de ses troupeaux et faire du commerce.

Après cet entretien le marabout se retira ; ses frères et ses neveux vinrent ensuite visiter l'explo-

rateur qui leur fit aussi quelques cadeaux. La journée du 17 s'écoula à préparer le départ et à recevoir du cheikh Saad-Bou des lettres de recommandation et la petite caravane se remit en route le 18.

Elle quitta le camp du cheikh, entra dans une région très montagneuse et s'arrêta près des Satala. Ce sont des mamelons de roche erratique d'une seule pièce et qui ont la forme de ballons. Les voyageurs trouvèrent là campés des marabouts appartenant à Saad-Bou qui leur firent le meilleur accueil. On continua la route au milieu des vallées qui se trouvent dans ce massif montagneux de l'Adrar et on arriva, le 20, au point où la caravane fut pillée.

Nous nous garderons de raconter nous-même cet épisode dramatique qui mit fin si malheureusement à un voyage si bien commencé. M. Soleillet, à son retour à Saint-Louis, provoqua une réunion composée des hommes les plus considérables de cette ville et là, fit raconter par ses gens les détails de ce regrettable épisode. C'est le procès-verbal de cette séance que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs, heureux de terminer ce petit livre par un témoignage aussi complet, aussi vivant, du courage, de la décision, de la prudence que M. Paul Soleillet a su apporter dans une circonstance qui, s'il avait fait usage de ses armes, aurait pu à jamais compromettre le sort des explorations dans le Sahara.

---